

## Ratatouille, ratatouille...

**Date** : 20 novembre 2013

Le Président du Conseil général a bien voulu m'adresser le 19 juillet dernier un dossier intitulé : « **dossier de travail – comité du gentilé – 23 mai 2013** », qui comporte une sous-chemise intitulée : « **liste des lecteurs de Ouest-France** ».

Il s'agit d'une liste assez fournie de propositions :

- déclinées dans toutes leurs subtilités (ex : Breizhilien, Brezihillien, Breizh-Ililien, Breizillien, Brezhillien, Breizhilléen ou encore : 35, Trentecinquois, Trent'cinquier, Trentecinquais, Trois Cinq)
- d'apparence scrupuleusement fidèle aux suggestions les plus variées (ex : Innovants, Mayennais, Kissonpâsbeaux, Les Pas Beaux, Loser, Iloveyou).

Mais je crains que derrière cette « liste des lecteurs de Ouest-France » d'apparence exhaustive (qui est constituée de **346 appellations**, et non de 250, comme il est écrit sur le site du Conseil général), ne se cache en réalité une liste épurée.

Oui : j'ai peine à m'expliquer pourquoi n'y figurent pas la moitié exactement des 10 propositions soumises par Ouest-France au vote des internautes au début 2012.

Et j'ai d'autant plus de peine à m'expliquer cette liste de travail incomplète que la sélection des dix « nominés » émanait d'un jury de 8 personnes, auquel participait notamment Jacques Delanoë qui - je l'espère - ne peut pas avoir une mémoire professionnelle aussi courte.

Qui pourrait contester qu'il manque dans cette liste de travail exactement 5 des 10 appellations qui avaient pourtant été jugées par ce jury parmi les 10 appellations les plus crédibles, au point d'être soumises au vote des internautes : Breizh-Illois, Gallowillien, Ille-et-Vilainien, Britillien, et Britovillien ?...

Je trouve que ça fait beaucoup.

Ce que ça révèle surtout, de mon petit point de vue de citoyen de base... c'est toute la ratatouille qu'il y a derrière une affirmation du genre : « *Le comité d'expert a basé son travail sur une liste de noms à laquelle a été intégrée celle des lecteurs de Ouest France, constituée par le journal suite à son appel à propositions en 2012* » : un mélange d'approximations et de mauvaise foi pour justifier des injonctions qui n'ont rien de démocratique.

Mais je crois bien que ce n'était plus à démontrer.

Le marché passé avec la société GFT pour la « création » et le « lancement » d'un gentilé pour l'Ille-et-Vilaine est une imposture.

Et à ce propos, ce n'est pas le moment d'oublier que la « note méthodologique » et les « livrables attendus » sont à ce jour encore considérés par le Département - via son exécutif qui est le Président du Conseil général - comme relevant intégralement du « secret commercial et industriel », et donc singulièrement du « secret des affaires ».

PS : j'ai un peu honte de vous avouer que je vote « socialiste » depuis 46 ans.